Les Informations du jour des Rencontres Ufologiques



NICK POPE QUE NOUS AVONS REÇU A PARIS EN 2007 S'EXPRIME AUX USA DANS « UFO DIGEST » A PROPOS DES ARCHIVES NATIONALES BRITANNIQUES CONCERNANT LES OVNIs, ARCHIVES RÉCEMMENT RENDUES PUBLIQUES

Commentaires des « Rencontres Ufologiques » sur les déclarations de Nick Pope.



Photo à gauche : Nick Pope annonce sur les chaînes de télévision la diffusion des nouveaux documents libérés par le Mod.

Nick Pope nous apprend que le gouvernement Britannique a mis en place un programme sur cinq ans pour libérer et déclassifier l'ensemble des archives relatives aux OVNIs, détenues par le gouvernement. Ces documents quittent donc, par vagues successives, le ministère de la Défense pour le département des archives nationales.

Voilà pourquoi chaque année nous avons droit à des commentaires, souvent nébuleux et tendancieux, dans la presse mondiale, diffusés par quelques agences de presse parfaitement choisies. Certains documents y sont mentionnés et on peut accéder sur internet à une sélection de ces informations jusqu'alors confidentielles.

Selon Nick Pope, il connaissait depuis plusieurs mois l'existence de ce dernier lot de fichiers, maintenant libéré, mais il ne pouvait le révéler car l'information était confidentielle. Pour lui, c'est une des plus importantes décisions liés au dossier ovni de ces dernières années. Rappelons que Nick Pope est Britannique, qu'il a été le responsable du MOD, le service qui au sein du Ministère de la Défense s'est occupé durant plusieurs décennies du dossier ovni.

Nick Pope se pose la question de savoir si tous les documents ont bien été libérés.

Bien évidemment pour lui, c'est NON ! Il met en avant que dans la loi Informatique et Liberté qui est en vigueur en Grande Bretagne, de larges catégories de motifs exonèrent l'état de son obligation de rendre public les documents demandés. Ces catégories sont entre autre la Défense, la Sécurité nationale et le Renseignement. Nick Pope a la conviction que le gouvernement et ses services, ont donc conservé le « black- out » sur un certain nombre de documents. Il a travaillé pour le Ministère de a Décence, il sait comment cela se passe.

Nick Pope est surpris par le fait que le Gouvernement Britannique et ses services reconnaissent publiquement que certains documents, parmi les meilleurs, aient été « égarés » ou « détruits » accidentellement. Parmi ces dossiers, des fichiers relatifs à l'incident de la forêt de Randlesham, des photos parmi les plus intéressantes communiquées au Ministère de la Défense, le journal de bord d'un navire qui contiendrait des informations sur un OVNI vu lors d'un exercice militaire de l'Otan, un film pris par des militaires qui ont été envoyé avec leur avion de chasse, pour intercepter un ovni etc….. On a connaissance de certaines traces d'observations qui ne sont pas divulguées car il en est fait mention, par exemple, dans les journaux internes de certaines bases de la RAF. On sait aussi que les pilotes évitent d'utiliser le terme ovni et parlent de quasi accident avec un avion inhabituel ou un hélicoptère non conventionnel. Il y a donc en conséquence selon Nick Pope, de nombreuses traces relatives à des affaires qui ne sont pas rendues publiques dans les documents libérés ces dernières années.

Nick Pope, bien informé, dément catégoriquement que ces informations rendues publiques soient un prélude à la divulgation. En Angleterre des centaines de personnes ont demandé la libération d'informations précises à propos du dossier ovni. *(Nous n'en sommes pas encore là en France !)* Le Ministère plutôt que de passer son temps à rechercher, jour après jour, lettre après lettre, les informations demandées, a décidé tout simplement de rechercher tout ce qui a trait au phénomène et de le diffuser par « lot » selon un programme étalé sur 5 années. Aucun rapport avec un acte délibéré destiné à dénigrer le phénomène ou à préparer le grand public à une hypothétique révélation.

Nick Pope rappel que la position officielle américaine est que depuis la clôture du Projet Blue Book, ils ne font plus aucune enquête sur les ovnis. Donc, si les britanniques libèrent des documents, au niveau des états Unis, il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils fassent de même. Pour les américains, officiellement, ils n'ont donc plus rien à révéler. Par contre, on peut avoir des doutes sur cette position car les U.S.A ont bien enquêté sur des affaires comme Rendlesham (après 1969 !) ou en 1976 dans l'affaire du pilote militaire qui en Iran a été envoyé avec son avion de chasse, en direction d'un ovni !



Nick Pope estime qu'en Grande Bretagne la libération de ces archives à fondamentalement changé la façon dont les médias considèrent aujourd'hui le sujet ovni. Il y a évidemment toujours des émissions qui préfèrent rire de ce phénomène en espérant ainsi une plus large audience, en faisant appel « aux petits hommes verts » ou aux thèmes de « The X-Files ». Mais, en général, les médias et les journalistes qui ont découverts à travers tous ces documents la réalité du phénomène ovni ; des descriptions précises de la part de centaines de témoins, ont une toute autre opinion. Le travail fait durant plusieurs décennies par le Ministère de la Défense prouve aussi que ces objets étaient vraiment pris en considération et que des enquêtes approfondies ont été faites sur de nombreux cas, qui ne sont toujours pas expliqués. La présence d'Ovni, suivi sur des milliers de kms par les radars militaires Britanniques, tout en effectuant des manœuvres impossibles selon notre technologie et ceci à des vitesses extraordinaires ou encore les communications objet d'un brouillage lors de tentative d'interception d'ovni sont autant d'indices qui laissent perplexe la presse. A l'évidence elle se rend compte que le phénomène est loin d'être aussi inoffensif que le gouvernement voudrait le faire croire.

Photo 2 : Nick Pope à son arrivée à Paris, en 2007 - photos Gérard Lebat
Billet de Nick Pope publié par UFO Digest : http://www.ufodigest.com/ objet ici de notre commentaire.
Les Rencontres Ufologiques : http://www.les-rencontres-ufologiques.com

++

INSOLITE : **Un vin appelé OVNI !**

Le vin OVNI est produit par la Maison Mourat Route de la Roche sur Yon 85320 Mareuil sur Lay – VENDEE
Mais aucun rapport avec l'appelation OVNI donnée aux Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés, ici le mot ovni à pour signification : objet Viticole Non Identifié.

Il existe trois types de vin OVNI, le vin OVNI rouge, le vin OVNI rosé et le vin OVNI blanc. Pour les collectionneurs d'objets insolites, tout comme pour servir à table lors d'une rencontre entre ufologues, ce vin est de circonstance. La maison Mourat existe depuis 1880 et la famille est l'heureuse propriétaire du Château Marie du Fou, mais il est probable qu'aucun des membres de cette famille ne s'intéresse aux PAN. Il s'agit d'une très ancienne seigneurie qui régnait sur la région, elle a résisté aux destructions qui ont eu lieu durant la guerre de cent ans, tout comme pour celle de la révolution Française. Le vignoble des Mourat s'étale sur plus de 120 hectares !.... De quoi produire en quantité suffisante des OVNIs, ici destinés à nos délicates papilles…

LA FICHE TECHNIQUE D'OVNI Rouge :

LE VIGNOBLE

Appellation : IGP val de Loire
Terroir : Argilo-calcaireEncépagement : Merlot

Age des vignes : 25 ans
Densité de plantation : 6 700 pieds / Ha
Porte-greffes : 3309, Riparia de Montpellier
Taille : Guyot double



VINIFICATION
Égrappage : Total
Cuvaison: 10 jours
Type de cuve : Tronconique thermo-régulée en inox
Élevage : 6 mois en cuve
Collage : Très léger avant la mise en bouteille
Propriétaires : Jean & Jérémie MOURAT

Note de dégustation
Robe violine sombre. Nez intense de fruits noirs, de prune et d'épices. Bouche puissante, riche avec de jolis tanins élégants.

Quelques infos ont été extraites du site de la maison Mourat : http://www.mourat.com/

+++

LE SITE DES RENCONTRES UFOLOGIQUES

Nous vous avions fait part de notre souci temporaire de mise à jour de notre site sur le serveur qui l'héberge. Ce souci était dû à un transfert des sites sur un nouveau serveur plus performant. Tout a donc été très rapidement remis en ordre.

++

Phénomènes Aérospatial Non identifié du 28/6/13 sur Lyon, une explication rendue publique !

Mystère levé ? Il semble que le phénomène filmé le 28 juin sur Lyon soit expliqué. La presse indique " En effet, une trentaine de « sky lanternes », des lanternes volantes, ont été lancées vendredi soir vers 22h30 du quartier de La Confluence, à Lyon 2e. L'information a été révélée par Virginie Piroird, gérante des « Mariages de Virginie ». « Nous organisions un mariage et, sur demande de la mariée et avec l'accord du restaurant, nous avons lancé ces lanternes », explique l'organisatrice de mariage." Le Progrès 3/7/13.

Par ailleurs il y a confirmation qu'à la même heure l'Office national du tourisme de Thaïlande organisait sur Lyon, même secteur que le phénomène filmé, un "apéro Thaïlande". On ne sait pas pour le moment si lors de cette fête des lanternes, ou autres objets pouvant créer une confusion, ont été mis en action.

Dans tous les cas l'observation reste intéressante, car le réseau des enquêteurs d'Ovni Investigation a bien fonctionné, la presse - toujours très intéressée (car faits spectaculaires) - a fait le relais des évènements. L'analyse vidéo réalisée par Nams, au sein d'Ovni Investigation reste très pertinente comme approche méthodologique.

Jean Pierre Troadec

++

JOËL MESNARD AUX RENCONTRES UFOLOGIQUES DE LYON LE 7 SEPTEMBRE 2013



Depuis plus de 25 ans, Joël Mesnard est aux commandes de la revue « Lumières dans la nuit » qui est l'une des meilleures revues d'ufologie en France et la plus ancienne. Il a été auparavant, enquêteur et membre du GEPA, le Groupement d'Études des Phénomènes Aériens, qui était placé sous la présidence du Général Lionel Chassin et animé par Francine et René Fouéré. Voilà donc près de 50 ans que Joël Mesnard est un acteur de premier ordre dans le domaine de l'ufologie, ils sont peu nombreux à afficher un tel palmares, parcourant sans discontinuer les routes de la France pour y mener des enquêtes ou encore y donner des conférences d'informations sur le phénomène des PAN.

Joël Mesnard à toujours eut la même ligne de conduite à propos du dossier ovni, l'approfondir, l'étudier afin de tenter de lui donner une solution. Il a eu l'occasion d'enquêter sur de nombreux cas, devenus aujourd'hui des références, publiés autrefois dans le « bulletin du Gepa » : Phénomènes Spatiaux.

Il sera à Lyon, chez Daniel Robin qui organise les rencontres de l'Inexpliqués à Lyon, toujours avec grand succès, à chaque réunion, la salle de conférence est complète. Rendez-vous, pas utile de réserver à l'avance, le 7 septembre 2013 à partir de 20 h 00 précise, au **BEST WESTERN HÔTELS CHARLEMAGNE** 23, Cours Charlemagne 75002 LYON **-** Les Conférences se déroulent dans le salon " caravelle" situé à droite en entrant.

DEUX MOTS SUR LA REVUE LUMIÈRES DANS LA NUIT

Lorsque Raymond Veillith créa Lumières dans la Nuit, en février 1958, l'idée était de traiter divers sujets négligés par la grande presse. La question des ovnis n'était ainsi qu'une des facettes de la publication, alors produite avec des moyens artisanaux. Mais peu à peu, les M.O.C. comme on les appelait à cette époque prirent une place grandissante. Quand en janvier 1968, avec le numéro 92, la revue fut imprimée (et non plus ronéotypée), LDLN devint véritablement une revue d'ufologie, les autres sujets n'étant plus traités que dans des pages supplémentaires, auxquelles on pouvait s'abonner si on le désirait. Elles allaient disparaître en douceur, quelques années plus tard.
En 1988, Raymond Veillith décida de prendre sa retraite, il céda alors la revue à Joël Mesnard, qui perpétue encore aujourd'hui cette œuvre.

La revue Lumières dans la nuit est distribuée uniquement sur abonnement. Informations en contactant LDLN - BP 3 - 86800 Saint-Julien-L'ars.

+++

Vous recevez ces informations, vous pouvez les reproduire…….



Les Rencontres Ufologiques, un site fédérateur, créé pour vous, qui se met à votre disposition pour la diffusion de vos idées, vos informations, vos réunions, vos articles etc……

Merci de communiquer directement à la rédaction du site vos informations et tout ce que vous souhaitez mettre en ligne, pour le profit de tous… (Notre émail : lebat1@aol.com)